

#VivezOccitanie

# LA SÉCURITÉ : L'AFFAIRE DE TOUS

## Guide des bonnes pratiques



Crédit Photo : Saada Romani - Région Occitanie. Ne pas jeter sur la voie publique.

Service financé par  
la Région Occitanie



Les transports de Ma Région

Tous les détails sur  
[lio-occitanie.fr](https://lio-occitanie.fr)



## Les angles morts d'un car



### ZONE D'ANGLES MORTS

Si vous ne voyez pas le conducteur, il ne vous voit pas non plus.

**Restez toujours visible pour votre sécurité.**

### Pour les piétons

**Ne traversez pas devant ou derrière un car à l'arrêt.** Attendez qu'il ait quitté son emplacement pour avoir une vue dégagée sur la circulation dans les deux sens.

### Pour les automobilistes

- **Ne dépassez pas** un autocar stationné en pleine voie.
- **Soyez attentifs** : des piétons peuvent traverser devant ou derrière un autocar à l'arrêt.
- **Respectez les passages piétons** : laissez toujours la priorité aux usagers.
- **Lors des manœuvres**, le conducteur peut ne pas vous voir : gardez vos distances.



## Attente à un arrêt et montée dans le véhicule

### Lorsque vous attendez que le véhicule arrive :

-  Arrivez au moins **5 minutes avant** l'heure de départ. Transport scolaire : les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés par un adulte au point d'arrêt.
-  **Attendez au point d'arrêt**, du bon côté de la chaussée et se tenir à distance jusqu'à son arrêt complet.
-  **Demandez l'arrêt** en faisant signe au conducteur de façon claire (lever la main).
-  **Soyez visibles** (vêtements et/ou éléments réfléchissants) en particulier lorsqu'il fait nuit.
-  **Préparez votre titre de transport ou l'appoint** en espèces avant l'arrivée du car.
-  **Laissez les passagers descendre** avant de monter à bord.
-  Lorsque vous entendez **un signal sonore** ; feux de recul et de détresse, cela signifie que le véhicule manoeuvre, **restez vigilants**.
-  Lorsque vous emportez un bagage en soute, informez le conducteur.
-  **Le chargement d'un vélo est possible.** 3 vélos maximum sont autorisés en soute. Certains cars sont équipés d'un dispositif d'empot de vélos.

**10 secondes  
suffisent  
pour que des vies  
se brisent.**

Voir la vidéo  
de prévention



Moi aussi je t'aime 

**À la descente du car,  
soyons attentifs avant de traverser.**

## À bord du véhicule



**Ayez un titre de transport et le valider** ou le présenter au conducteur.



**Attachez votre ceinture de sécurité.** Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers. En cas de contrôle, le montant de l'amende s'élève à 135€ à la charge du passager.



**Restez assis** jusqu'à l'arrêt complet du véhicule pour descendre.



Évitez de parler au conducteur (sauf nécessité).



**Respectez** le conducteur et les autres passagers.



**Interdiction** de fumer, vapoter, cracher, utiliser des allumettes ou un briquet, manipuler des objets dangereux.



Conserver l'allée centrale dégagée de tout bagage.



**Vous êtes responsable de vos affaires** personnelles à bord ou en soute.

## Descente d'un véhicule

**Lorsque vous descendez d'un véhicule :**



**Appuyez sur le bouton « Stop »** pour signaler votre arrêt au conducteur (sauf dans les autocars de transport scolaire).



**Prévenez le conducteur** si vous devez récupérer un bagage en soute.



**Attendez que le car** soit parti de son emplacement pour avoir de la visibilité avant de traverser. **Restez attentif à l'environnement.**



Les transports de Ma Région